

40ème GRIMPÉE CHRONOMÉTRÉE

SAINT PÉRAY - SAINT ROMAIN DE LERPS

SOUVENIR ANDRÉ GAT

Organisée par le cyclo club de Saint PÉRAY

Contre la montre individuel de 8,6 km et 480 de dénivelé.
Départs de 8h à 11h devant les caves GILLES (après la mairie).

Casque à coque rigide **OBLIGATOIRE. Respect du code de la route.**

Ouvert à toutes les fédérations et aux non licenciés*

*Certificat médical de moins d'un an au jour de l'épreuve de la pratique du cyclisme en compétition.

*Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs (certificat médical de moins d'un an au jour de l'épreuve de la pratique du cyclisme en compétition).

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE INTERDIT

Une médaille au premier de chaque catégorie

Une médaille au second de chaque catégorie

Une médaille au troisième de chaque catégorie

Inscriptions :

Nous vous recommandons de vous inscrire et de régler le montant de votre participation sur le site (clôture samedi 5 octobre, 21h00), <https://www.payasso.fr/cyclo-club-st-peray-grimpee/inscriptions>

Sinon elles seront prises le jour de l'épreuve, sur place, à partir de 7h30.

Il est vivement conseillé de remplir à l'avance son bulletin d'inscription (celui-ci se trouve sur le site du club) et de venir avec un chèque de 10€ ou pour les moins de 18 ans 8€ à l'ordre du cyclo club de Saint PÉRAY (ou l'appoint en monnaie).

Renseignement :

Pascal NIVOT 06 10 96 11 78
Xavier DEUMIER 06 88 18 48 12